



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/8357/Add.9/Corr.1*
26 février 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

QUESTION DU SUD-OUEST AFRICAIN

Rapport du Secrétaire général

Additif

Rectificatif

Page 44, paragraphe k), première et deuxième lignes

Au lieu de "que l'Afrique du Sud a déjà à son actif", lire "que l'on peut déjà constater au Sud-Ouest africain".

**EXEMPLAIRE D'ARCHIVES
FILE COPY**

A retourner/Return to Distribution C.III

* Egalement publié sous la cote A/7045/Add.9/Corr.1.

68-04359

